



Ambassade de France et Consulats Généraux de France en Chine

1ERE DEMANDE DE PASSEPORT PERSONNE MINEURE

**Votre enfant possède une carte nationale d'identité sécurisée valide
ou périmée depuis moins de 5 ans**



- Carte nationale d'identité sécurisée de l'enfant
- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant + pièce d'identité du parent qui dépose la demande
- 1 photo d'identité aux normes françaises
- 1 justificatif de domicile (certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France, bail de location, certificat d'enregistrement au poste de police...)
- Si vous souhaitez ajouter un nom d'usage sur le passeport : autorisation écrite du parent non-présent lors de la demande + copie de sa pièce d'identité

NB: les services consulaires peuvent exiger tout document complémentaire en cas de besoin

**Votre enfant ne possède pas de carte d'identité
ou sa carte sécurisée est périmée depuis plus de 5 ans**



- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant de moins de trois mois (à défaut le livret de famille) + pièce d'identité du parent qui dépose la demande
- 1 photo d'identité aux normes françaises
- 1 justificatif de domicile (certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France, bail de location, certificat d'enregistrement au poste de police...)
- Si vous souhaitez ajouter un nom d'usage sur le passeport : autorisation écrite du parent non-présent lors de la demande + copie de sa pièce d'identité
- Le cas échéant, tout document d'identité comportant l'état civil et une photo de l'enfant, si disponible

NB: les services consulaires peuvent exiger tout document complémentaire en cas de besoin (justificatif de nationalité,...)